



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 17 septembre 2018

Délibération n° 2018-3029

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation à Lyon, en juin 2019, du congrès international du logement social - Attribution d'une subvention à l'association HLM Auvergne-Rhône-Alpes

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Rapporteur : Madame la Conseillère déléguée Panassier

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 28 août 2018

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : mercredi 19 septembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, M. Vesco, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Brugnera, Burillon, Burricand, MM. Butin, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mmes Corsale, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneure, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : MM. Da Passano (pouvoir à M. Brumm), Galliano (pouvoir à M. Grivel), Barral (pouvoir à M. Vial), Blachier (pouvoir à M. Bernard), Buffet (pouvoir à M. Cochet), Cachard (pouvoir à Mme Ait-Maten), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Mme Crespy (pouvoir à Mme Basdereff), MM. Devinaz (pouvoir à M. Bret), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Hamelin (pouvoir à M. Guillard), Mmes Reveyrand (pouvoir à Mme Gandolfi), Servien (pouvoir à M. Vaganay).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Passi.

Conseil du 17 septembre 2018**Délibération n° 2018-3029**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Organisation à Lyon, en juin 2019, du congrès international du logement social - Attribution d'une subvention à l'association HLM Auvergne-Rhône-Alpes**

service : Direction générale déléguée au développement solidaire, à l'habitat et à l'éducation - Direction de l'habitat et du logement

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 août 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La 1^{ère} édition du congrès international du logement social s'est déroulée à Amsterdam du 13 au 21 juin 2017 à l'initiative de la Fédération européenne des acteurs du logement social, Housing Europe.

Compte-tenu du succès de l'évènement et au regard de la participation et de la mobilisation des acteurs du logement au niveau européen, Housing Europe et l'association HLM Auvergne-Rhône-Alpes ont sollicité la Métropole de Lyon, tenant compte du volontarisme de l'agglomération Lyonnaise depuis plus de 20 ans en matière de logement, pour que la deuxième édition se déroule à Lyon en juin 2019, et que la Métropole de Lyon soit associée à son organisation.

Le congrès international du logement social propose des événements diversifiés qui s'adressent pour les uns au grand public et pour les autres au public professionnel : conférences, expositions, rencontres, visites (...). Il s'adresse à toute personne impliquée dans l'habitat social : bailleurs, chercheurs, collectivités publiques, locataires et promoteurs.

Le congrès international du logement social se fixe pour objectifs de partager et de développer les échanges nationaux et internationaux pour améliorer notre connaissance, s'enrichir des pratiques des pays européens et améliorer nos propres pratiques du logement social en réunissant les initiatives les plus intéressantes et les plus novatrices.

Il mobilise un partenariat large : les universités, les réseaux de chercheurs, les associations de locataires et l'ensemble du tissu associatif.

Cette 2^{ème} édition se déroulera du 4 au 7 juin 2019, 3 thématiques seront proposées à la discussion :

- une offre abordable, capable d'accueillir tous ceux qui en ont besoin,
- le rôle du logement dans la transformation énergétique,
- la diversification des services aux habitants.

Le congrès international du logement social se déroulera dans des lieux multiples, dans les communes et quartiers de la Métropole. Un évènement de lancement sera proposé ainsi qu'un évènement de clôture, et des liens avec les évènements majeurs de la Métropole seront recherchés.

Une mission de préfiguration portée par l'association HLM Auvergne-Rhône-Alpes permettant de stabiliser les contenus, le programme et le déroulement, doit être initiée.

Il est proposé au Conseil métropolitain de soutenir l'organisation de cet évènement à hauteur de 10 000 €, et de conclure une convention fixant les objectifs de cette subvention et ses modalités ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association HLM Auvergne-Rhône Alpes, pour l'organisation du congrès international du logement social qui se déroulera à Lyon du 4 au 7 juin 2019,

b) - la convention à passer entre la Métropole et l'association HLM Auvergne-Rhône-Alpes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° OP14O853 pour un montant de 10 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 19 septembre 2018.